

## DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM DU 06.12.2018

### Travaux hors marché école René Cassin

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer les devis :

- de la société OTIS de STRASBOURG pour le contrat de maintenance ascenseur du bâtiment B et pour l'abonnement à la ligne téléphonique,
- de l'entreprise KITZINGER de KOGENHEIM pour des travaux de peinture sur la fresque extérieure,
- de l'entreprise ALSAVERT de BERGBIETEN pour réhabiliter les espaces verts autour de l'église St Léger,
- de l'entreprise SPIESS de KERTZFELD pour divers travaux d'accès à l'école maternelle et la Maison des Associations St Léger par la Rue de l'Eglise ainsi que des travaux d'aménagement du patio.

### Tarifs de location communaux

Le conseil municipal ajoute à la liste des tarifs communaux, le prix de nettoyage après location de la Maison des Associations St Léger. Les autres tarifs demeurant inchangés.

### Affaires scolaires

Le conseil municipal :

- décide de verser à la coopérative scolaire de Kogenheim une subvention pour l'année scolaire 2018-2019 qui est destinée au paiement des transports scolaires pour les sorties pédagogiques organisées par les enseignants,
- autorise Mme le Maire à signer les devis pour acheter un micro-ondes pour équiper la nouvelle salle des maîtres dans le bâtiment B, 4 bacs à livres pour aménager la nouvelle bibliothèque et un meuble 2 colonnes pour la classe des CE1,
- décide de prendre en charge le goûter de la St Nicolas offert aux enfants de l'école René Cassin de Kogenheim.

### Affaires forestières

Le conseil municipal :

- approuve le programme des travaux de l'année 2019 et la prévision des coupes à façonner pour les recettes de la forêt communale.
- approuve l'état d'assiette pour l'année 2020 sous réserve de pouvoir la modifier fin 2019 lors de son inscription à l'état prévisionnel des coupes.

### Personnel communal

Le conseil municipal :

- adhère à la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour les risques SANTE par le prestataire MUT'EST et accorde une participation financière aux agents communaux.
- autorise Mme le Maire à souscrire un avenant d'adhésion pour une revalorisation tarifaire au contrat groupe d'assurance statutaire pour l'année 2019 auprès de l'assureur AXA et le courtier Yvelin.

### **Adoption d'un avenant**

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer un avenant avec la Préfecture du Bas-Rhin pour la transmission électronique des documents budgétaires.

### **Intercommunalité**

Le conseil municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté des Communes du Canton d'Erstein pour les travaux menés durant l'année 2018.

### **Fête de Noël des personnes âgées**

Le conseil municipal décide de reconduire la fête des personnes âgées, de l'organiser le dimanche 13 janvier 2019 à la Maison des Associations Saint Léger de KOGENHEIM et de choisir le restaurant « A La Couronne » de KOGENHEIM.

### **Elections**

Le conseil municipal a désigné M. Guillaume FORGIARINI comme conseiller municipal titulaire et M. Marc RAPP comme conseiller municipal suppléant pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales de la commune de Kogenheim à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **Acquisition d'un chariot de rangement**

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le devis du fournisseur LIBERTY SPORT de SELESTAT pour l'achat d'un chariot de rangement qui sera mis à disposition des associations locales.